

Image not found or type unknown



contestation avertissement

Par **nanou1416**, le **21/01/2009** à **15:38**

bonjour

Voici la petite histoire

Vendredi j'ai assisté à une altercation provoqué par Mr X contre Mr Y. Voyant l'histoire s'envenimer j'ai séparé Mr x et Mr y et Mr X est tombé par terre (sans blessures). Cette personne a appelé la police et a déposé une main courante. Aujourd'hui Mr Y et moi même avons reçu un avertissement, de plus il a enregistré une de nos conversations sans mon accord. Ceci est il juste? et comment je peux me défendre sachant que je n'ai pas signé l'avertissement.

Merci